



N° 001
1^{er} trimestre 2023

Bulletin

Du Ministère des Affaires Economiques

Budget Consolidé d'Investissement 2023 :

51 milliards MRU

dont environ 2/3 sur
les ressources propres de l'Etat

Son Excellence le Président reçoit la présidence tournante du G5 Sahel:



**" Résolument déterminé à réactiver
le Groupe et à relever les défis**

Bulletin

Du Ministère
des Affaires Economiques

*Directeur
de publication*

Ahmed Mohamedou ,
Conseiller chargé de la
Communication et des
Relations Publiques

Comité de lecture

Dr. Yeslem Hamdane , Chargé
de Mission
Dr . N'Guenor codioro Haroune
, Chargé de Mission
Azeddine Daddah , Chargé de
Mission
Dr . El Moustapha Sidi
Mohamed , Conseiller
Economique
Dr . Mohamedou M'Baba ,
Conseiller chargé des Réformes

Contact

0022245251477

E-mail

Ouldmodou@economie.gov.mr

B.P 238

Avenue Nelson Mandela
Nouakchott - Mauritanie

Www.economie.gov.mr

Sommaire

**Réunions de printemps 2023
des institutions de Brighton Woods :**
Les institutions financières internationales
s'engagent à ouvrir de nouveaux horizons pour
le financement du développement de notre pays

Page 04

Budget Consolidé d'Investissement 2023 :
**51 milliards MRU dont environ 2/3
sur les ressources propres de l'Etat**

Page 08

Mauritanie :
l'éligibilité au programme " Seuil "
du MCC ; un pas sur la bonne voie

Page 11

**Cellule de Coordination, de Suivi et d'Evaluation
des Projets et Programmes d'Aménagement du Hodh Charghi**
Lancement de sept projets de développement dans la région

Page 06

Coopération mauritano-japonaise : Partenariat renforcé

Page 15

**Le suivi et l'évaluation de la performance
du portefeuille de projets se poursuivent :**
Amélioration constante de la mise en œuvre

Page 14



Son Excellence le Président reçoit la présidence tournante du G5 Sahel : " Résolument déterminé à réactiver le Groupe et à relever les défis "

Lors de la cérémonie de clôture de la session d'urgence du G5 Sahel au sommet tenue le 20 février 2023 dans la capitale Tchadienne-Ndjamena, Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a été choisi par ses pairs pour assurer la présidence tournante du G5 Sahel, en remplacement du Président tchadien, M.



Dans son allocution à cette occasion, Son Excellence le Président de la République a remercié les chefs d'Etat du G5 Sahel pour leur confiance en lui confiant la présidence tournante de l'organisation et les a assuré de sa fierté pour cette marque de confiance et de sa prise de conscience de l'ampleur de la responsabilité qui lui est confiée dans les circonstances exceptionnelles que traverse l'organisation.

Il a déclaré que " en dépit d'un contexte régional et international plutôt défavorable, notre jeune organisation a su très rapidement se faire une place sur l'échiquier politique et diplomatique international, et mobiliser ses partenaires autour de ses programmes de développement de gouvernance, de résilience et de sécurité. Elle a aussi mis en place une stratégie pour le développement et la sécurité, ainsi qu'un programme d'investissement prioritaire élaboré pour la période 2019-2021 que nous avons décidé, durant le dernier sommet ordinaire du 15 février 2021, d'actualiser pour prendre en compte le nouveau contexte de dégradation de la situation sécuritaire ".

Son Excellence le Président a également abordé les défis auxquels l'organisation est confrontée en déclarant : " Malheureusement, ces deux dernières années, notre organisation a connu des

circonstances exceptionnelles internes et externes qui ont, à des degrés divers, impacté sérieusement le fonctionnement régulier de ses différentes instances. Le fait marquant de cette période fut le retrait du Mali du G5-Sahel et de l'ensemble de ses organes, qui a subitement rompu la continuité géographique de notre espace et privé l'organisation de l'apport précieux capital d'un pays frère et membre fondateur. Alors qu'au même moment, les groupes terroristes renforçaient leur présence dans la zone des trois frontières, faisant des milliers de déplacés internes et un nombre, jour après jour, plus important de pertes en vies humaines. Ce fut douloureux pour nous tous, mais nous sommes cependant résolus à continuer à œuvrer pour le retour de nos frères maliens dans la famille G5-Sahel qui est et restera toujours la leur. Tout comme nous sommes fermement résolus à continuer à mutualiser nos moyens et à mettre en synergie nos efforts pour relever ensemble les défis sécuritaires et de développement auxquels nous faisons face. Le G5-Sahel étant le cadre le plus approprié pour cela, nous devons tout mettre en œuvre afin de le préserver et le renforcer ".

Son Excellence le Président de la République a souligné que : " De même, en matière de développement, nous

devons rapidement procéder à l'examen et l'adoption de nos instances, de la SDS et du PIP 2023-2025, redynamiser les programmes inachevés et en suspens, œuvrer afin que nos partenaires renforcent et concrétisent davantage leurs engagements à nos côtés.

Nous avons tous en mémoire la Conférence de Nouakchott des bailleurs de fonds en 2018 pour le financement du PIP qui a connu de fortes annonces restées cependant, jusqu'ici, faiblement concrétisées ".

Dans le cadre des activités de la présidence de notre pays du G5 Sahel, le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, M. Ousmane Mamoudou Kane, président du Conseil des Ministres de l'organisation, a tenu une réunion virtuelle le 20 mars 2023 avec le Conseil des Ministres de tutelle du G5 Sahel. Au cours de cette réunion, le rapport des activités du Secrétariat Exécutif pour l'année 2022 a été discuté, en plus de l'approbation du budget 2022, du programme de travail pour l'année 2023 et du projet de budget pour 2023. La réunion a également discuté de la nouvelle stratégie de développement et de sécurité des pays du G5 Sahel ainsi que du programme d'investissement prioritaire.

Cette réunion vient couronner les travaux de la réunion d'experts des états membres tenue du 14 au 15 mars 2023 et consacrée à l'examen d'un certain nombre de questions liées au travail de l'organisation dans les domaines de la sécurité et du développement ainsi qu'à la finalisation de tous les dossiers qui seront soumis au Conseil des Ministres du G5 Sahel.

Suite à la page 5

Réunions de printemps 2023 des institutions de Brighton Woods : Les institutions financières internationales s'engagent à ouvrir de nouveaux horizons pour le financement du développement de notre pays

Au cours de sa réunion tenue le 19 avril 2023, le Conseil des Ministres s'est félicité des résultats satisfaisants de la mission conduite par les Ministres des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, et des Finances, et le Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie aux réunions de printemps 2023 organisées conjointement par le Fonds Monétaire International (FMI) et le Groupe de la Banque Mondiale du 10 au 16 avril 2023, à Washington DC, USA.

Les résultats de cette participation ont fait l'objet d'une déclaration du Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, M. Osman Mamoudou Kane, dans laquelle il a précisé que ladite participation a permis une série de rencontres importantes, notamment avec le Vice-Président de la Banque Mondiale, Président en charge de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et le Directeur en charge de la région.

Lors de la rencontre avec le Vice-Président de la BM, ce dernier a indiqué que parmi les 24 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, la Mauritanie est considérée comme l'un des pays les plus performants en termes de mise en œuvre de projets. Et le Ministre d'ajouter que quiconque connaît la situation dans laquelle nous nous trouvons comprendra sans aucun doute que la Mauritanie a fait des progrès considérables au cours des deux dernières années, en matière d'exécution des projets, et ce grâce aux instructions de Son Excellence le Président de la République dans ce domaine.

Il a également déclaré que l'atteinte de cet objectif a été réalisée grâce aux importants efforts fournis par les coordonnateurs de projets, auxquels il a adressé ses félicitations pour le travail déjà abattu tout en les encourageant à poursuivre leurs efforts, soulignant que " nous devons encore redoubler d'efforts en vue d'améliorer davantage la mise en



œuvre des projets".

En outre, le Ministre a exprimé sa joie en disant : " Nous avons été très heureux de recevoir les félicitations de la Banque mondiale en raison des résultats remarquables obtenus dans la mise en œuvre des projets. Cette bonne performance a été saluée et a consacré la confiance. C'est ainsi que la Banque Mondiale s'est engagée à octroyer à la Mauritanie des financements supplémentaires qui n'étaient pas prévus, et que le Groupe de la Banque Mondiale entend permettre à notre pays d'accéder à de nouvelles sources de financement à travers le guichet régional. Le mérite de ces résultats revient au travail remarquable des coordinateurs des projets, auxquels je réitère mes remerciements".

Il a, par ailleurs, révélé qu'il a saisi l'occasion de la rencontre avec le Vice-président de la Banque Mondiale pour demander à la banque de nous aider à organiser un forum de haut niveau, avant la fin de l'année, qui regroupe tous les partenaires techniques et financiers de notre pays pour voir dans quelle mesure ils peuvent participer au financement du plan d'action de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) 2021-2025 pour lequel nous aurons besoin de mobiliser jusqu'à environ 10 milliards de dollars.

Concernant les relations avec le FMI, le Ministre a affirmé que le programme entre notre pays et le Fonds a démarré dans de bonnes conditions. Quant à la

rencontre avec le Sous-Directeur Général du Fonds Monétaire International, elle a permis à ce dernier de s'engager à accompagner le dossier mauritanien auprès du Conseil d'Administration du Fonds, afin de permettre à notre pays de bénéficier de nouvelles facilités liées à la durabilité et à la résilience, nouvelles facilités qui ont été approuvées en octobre dernier. Certains pays, qualifiés de modèles, ont bénéficié en premier temps de ces facilités, avant d'être élargies au profit d'autres pays éligibles. Cet engagement de la direction du Fonds à accompagner le dossier mauritanien témoigne de la reconnaissance de la qualité des performances de notre pays dans la mise en œuvre du programme négocié et conclu avec le Fonds.

Le Ministre a également passé en revue les rencontres avec d'autres organismes dans le cadre de réunions bilatérales. C'est ainsi qu'il a rencontré Madame Alice Allbright, Présidente du Millennium Challenge Corporation, sur demande de cette dernière qui s'est félicitée des retours très positifs qu'elle a eu sur la Mauritanie, suite à la visite effectuée dans notre pays par la Vice-Présidente du MCC, visite qui a permis de lancer le dialogue avec cette institution et d'entamer les travaux du comité technique de l'institution en charge de notre pays, et la responsable américaine s'est dite satisfaite de la qualité du dialogue ainsi lancé et des mesures qui ont été prises dans ce cadre.

Suite à la page 5

Son Excellence le Président reçoit la présidence tournante du G5 Sahel : " Résolument déterminé à réactiver le Groupe et à relever les défis "

Ouvrant ladite réunion d'experts, M. Azeddine Daddah, Chargé de Mission et Secrétaire Général par intérim du MAEPSP, a déclaré que la présidence mauritanienne est pleinement consciente de l'importance de l'étape actuelle de la vie de l'organisation, qui requiert de tous les états membres et des partenaires techniques et financiers de conjuguer leurs efforts et d'aller dorénavant dans la bonne direction pour donner aux peuples des pays du G5 Sahel les moyens de réaliser leurs aspirations légitimes dans les domaines de la sécurité et du

développement.

Il a ajouté que la Mauritanie adoptera, au cours de sa présidence du G5 Sahel, une nouvelle stratégie qui prend en compte l'intégration de tous les états membres de l'organisation et de ses partenaires techniques et financiers dans un travail commun visant à assurer la sécurité, la stabilité et le développement dans l'espace du G5 Sahel.

Dans le même contexte, lors du point de presse hebdomadaire commentant les travaux du Conseil des Ministres, le Ministre Porte-parole du

Gouvernement, M. Nani Ould Chrougha, a affirmé que le choix de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, à la tête du G5 Sahel, dans les circonstances exceptionnelles actuelles, traduit la confiance des Chefs d'Etats de ces pays dans les efforts qu'il déploie et leur conviction de la pertinence de son approche politique ainsi que du rôle joué par la Mauritanie dans la sous-région qui fait face à de grands défis sécuritaires et économiques.

Réunions de printemps 2023 des institutions de Brighton Woods : Les institutions financières internationales s'engagent à ouvrir de nouveaux horizons pour le financement du développement de notre pays

Quant à la rencontre avec le Président de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), Monsieur le Ministre a souligné qu'elle a porté sur la suite à donner à la rencontre du président de la Banque avec le Président de la République à Bruxelles en juillet dernier à l'occasion de laquelle l'énorme potentiel de la Mauritanie en matière d'hydrogène vert et le financement de la ligne haute tension Nouakchott-Néma ont été évoqués. A l'issue de l'entretien du Ministre avec le Président de la BEI, celui-ci a confirmé l'engagement de la Banque à contribuer au financement de ladite ligne électrique.

Le Ministre s'est également entretenu avec le Vice-Président de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), qui finance, sous forme de dons, une partie de l'activité de développement de notre pays, notamment dans le secteur de la pêche. Il est à noter que Monsieur le Ministre avait demandé à la JICA lors de sa récente visite à Tokyo d'accorder à notre pays des prêts à des conditions favorables, surtout à la lumière des rapports des institutions financières internationales faisant état de

l'amélioration de notre situation d'endettement. Cette demande a été bien accueillie par l'Agence qui a exprimé sa disponibilité à nous accorder des prêts à des conditions favorables en plus des dons habituels qu'elle accorde déjà. Ces prêts seront destinés, en premier lieu, au financement d'un projet de développement rural.

Une rencontre s'est également tenue avec la Fondation Africa 50 affiliée à la Banque Africaine de Développement qui accompagne notre pays dans le projet de réalisation de l'autoroute Nouakchott/Boutilmit. Cette rencontre a porté sur les voies et moyens de surmonter les difficultés relevées précédemment au niveau de la mise en œuvre du projet.

Lors de la rencontre avec les responsables de la Société Financière Internationale (IFC) de la Banque Mondiale, Monsieur le Ministre a eu l'occasion de les remercier pour le soutien apporté par cette institution à l'Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie (APIM) ainsi que pour son appui aux PME à travers les banques primaires nationales. Il a également été question

du financement du projet d'autoroute Nouadhibou-Nouakchott-Rosso, sachant que l'IFC a déjà mobilisé les ressources nécessaires pour mener les études techniques de ce projet.

En ce qui concerne l'expression par le Gouvernement, pour la première fois en Conseil des Ministres, de sa satisfaction de la performance de la mission de notre pays aux réunions de printemps 2023 des institutions de Bretton Woods, M. le Ministre a déclaré que cela est motivé par les immenses perspectives favorables désormais ouvertes devant notre pays grâce à la clarté de sa vision, à la pertinence des politiques poursuivies et des réformes engagées ainsi que des bons résultats obtenus dans leur mise en œuvre, concluant qu'"il y a des années, je ne pense pas que nous aurions pu rencontrer un si grand nombre de responsables de hauts niveau".

Aussi, Son Excellence le Président de la République et le Conseil des Ministres se sont félicités des éloges et marques de reconnaissance que la Mauritanie a reçue de la part de toutes ces institutions et partenaires internationaux.

Cellule de Coordination, de Suivi et d'Evaluation des Projets et Programmes d'Aménagement du Hodh Charghi

Lancement de sept projets de développement dans la région

Dans le cadre des efforts entrepris par le Gouvernement pour développer Wilaya du Hodh El Charghi, le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a effectué, durant la période du 3 au 5 décembre 2022, une tournée dans la Wilaya accompagné par des représentants des Nations Unies et de nombreux partenaires techniques et financiers. Au cours de cette tournée, il a inauguré sept projets de développement et des infrastructures publiques. Le lancement de ces activités s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de nos partenaires de l'Alliance Sahel qu'ils ont pris lors de la table ronde organisée dans la ville de Néma le 27 novembre 2021, visant à développer la Wilaya.

Dans ce cadre, Mr. le Ministre et son collègue de l'Hydraulique et de l'Assainissement Mr. Sidi Mohamed Ould Taleb Amar, ont procédé à Amourj au lancement de deux projets de développement dans la région de Kouch, financés par l'Agence Française de Développement (AFD), à savoir :

- Le Projet de Développement de la Région de Kouch ;
- Le Projet Intégré de Valorisation des Ressources en Eau dans les deux Hodhs (PIVRE).

Le premier projet vise à favoriser le développement de pole économique de la zone de Kouch dans les communes de : Amourj, Adel Bakrou, Bougadoum, Les communes jouent un rôle important dans sa conception et sa mise en œuvre. Quant au deuxième projet, il a pour objectif la construction de 19 barrages et de bassins versants pour la maîtrise de l'eau en plus du financement de nombreuses activités économiques et agricoles.

Au niveau de Bassikounou, le Ministre a lancé le projet Paix Verte financé à hauteur de 1,5 million de dollars par le " Peace Building Fund ". Ce projet est mis en œuvre en collaboration entre le

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en partenariat avec des organisations non gouvernementales locales, et vise à impliquer et intégrer les femmes et les jeunes, et encourage les initiatives vertes.

La localité de Fassala a connu le lancement effectif du Projet KARAMA, qui vise à l'amélioration durable des conditions de vie des populations, des réfugiés et des rapatriés des deux municipalités El Megveu et Fassala. Ce projet d'un montant de quatre millions d'euros est financé par l'Union Européenne et un groupe d'organisations non gouvernementales internationales, piloté par Action contre la Faim.

Le camp de Mberé, Bangou et Néma ont également constitué des étapes importantes de la tournée de Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs. En effet, dans le camp de Mberé, un projet financé par l'Union européenne et le HCR d'un montant d'un million d'euros a été lancé visant à répondre aux besoins des réfugiés maliens, en facilitant leur intégration socio-économique, et en renforçant la cohésion sociale entre eux et les communautés locales.

A Bangou, a été lancé la deuxième phase du Projet Régional d'Appui aux Pastoralisme au Sahel (PRAPS). Elle vise à développer et à stabiliser les agriculteurs dans les zones ciblées du Hodh El Charghi, à travers la réalisation de réseau de pare-feu et le forage des puits pastoraux.

Dans la ville de Néma, dernière étape de cette tournée, le projet réforme Justice financé par l'état mauritanien et l'AFD a été lancé et vise à renforcer la confiance des citoyens et des justiciables dans le système judiciaire pour contribuer à la consolidation de l'Etat de droit.

Ces projets concrétisent certains des



engagements pris par nos partenaires pour financer le programme régional d'investissements publics qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale de croissance accélérée et de Prospérité partagée (SCRAPP) de la wilaya du Hodh El Charghi pour la période 2021-2025.

Le Gouvernement et ses partenaires de l'Alliance du Sahel ont convenu de classer le Hodh El Charghi comme une Wilaya dans laquelle l'approche régionale intégrée doit être généralisée.

En avril 2022, le MAEPSP a créé une cellule pour coordonner les programmes et projets de développement portés par l'état et ses partenaires, et il a été annoncé lors des travaux de la Table ronde à Néma l'allocation d'environ 118 millions de dollars à 29 projets de développement durable dans cette Wilaya, ce qui devra en faire une zone compétitive et attractive. A cet égard, le Gouvernement a adopté une approche basée sur la décentralisation et la réduction de la concentration dans le but de favoriser la mise en place de régions compétitives et viables, assurant un développement durable, car notre pays entend faciliter la croissance économique qui a un fort impact positif sur le développement humain dans la Wilaya du Hodh Charghi.

Suite à la page 7

Forum d'Investissement Mauritanie -OCI : Une amélioration du climat des affaires et d'opportunités importantes

Sous la supervision du Premier ministre, Mr. Mohamed Ould Bilal Messoud, et en présence du Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane et du Secrétaire Général de l'Organisation de la Conférence Islamique Mr. Hissein Brahim Taha, les activités du Forum de l'investissement pour la Mauritanie et de l'Organisation de la Coopération Islamique se sont déroulés, les 15 et 16 mars 2023, au Centre international de conférences, sous le thème "La Mauritanie, le pays des opportunités infinies".

Dans un discours prononcé à cette occasion, Mr. le Premier ministre a évoqué l'importance de ce forum, qui permettra d'examiner les opportunités d'investissement en Mauritanie et de faire progresser les relations économiques entre notre pays et les pays de l'OCI. Il a souligné que ledit forum constitue une opportunité précieuse de communication directe entre les différents acteurs, publics et privés, dans le domaine de l'investissement. Et le Premier ministre d'ajouter que la présence du secteur privé national aujourd'hui, qui lance de grands projets dans les secteurs prioritaires, démontre son rôle de premier plan en tant que moteur du développement économique du pays.

A son tour, Mr. le Ministre des Affaires Economiques a passé en revue le



potentiel économique du pays, qui en a fait une destination privilégiée pour les investissements directs étrangers, indiquant que sur la base de ces capacités, le gouvernement mène une politique qui repose sur la diversification de l'économie, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et du tourisme, qui regorgent des potentiels les plus importants.

Le Président de la Zone Franche de Nouadhibou, le Président de l'Union Nationale du Patronat de Mauritanie, le Directeur Général du Centre Islamique pour le Développement du Commerce, le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique et le représentant du Programme des Nations Unies pour le Développement ont pris la parole à tour de rôle et ont souligné l'importance de ce forum, tout en louant le statut du pays et ce dont il jouit en termes de stabilité et de sécurité qui constituent un facteur

important d'attraction des investissements.

Au cours des deux jours, le forum comprenait cinq sessions qui ont traité :

- Les secteurs productifs, de
- L'énergie et des mines,
- La promotion de l'inclusion financière des petites et moyennes entreprises féminines en Mauritanie,
- Les infrastructures et
- Le tourisme.

A cela s'ajoute un webinaire avec "L'Economiste" qui traitait des opportunités d'investissement en Mauritanie.

Les participants aux ateliers du forum ont salué les opportunités importantes et prometteuses d'investissement en Mauritanie, et ont appelé à investir dans le pays et à tirer profit des opportunités nombreuses et variées inexploitées dans ce domaine et des facilités accordées par l'Etat aux investisseurs et à l'amélioration du climat des affaires.

Lancement de sept projets de développement dans la région

Par ailleurs, la visite de M. le Ministre dans cette Wilaya a été l'occasion de présenter le bilan des activités de la Cellule de Coordination, de Suivi et d'Evaluation des Projets et Programmes d'Aménagement du Hodh Charghi et leurs perspectives d'avenir, après un an de la table ronde organisée en novembre 2021. Inauguré par Mr. le Ministre en présence des autorités administratives et de sécurité de la Wilaya ainsi que de représentants des PTFs, l'atelier organisé à cet effet a été l'occasion de renforcer l'implication des acteurs locaux pour parvenir à un développement local harmonieux dans la Wilaya.

A l'issue, de cet atelier les participants ont émis les recommandations suivantes :

- La nécessité de rapprocher les projets de développement des citoyens et d'impliquer tous les acteurs et partenaires dans la coordination, le suivi et l'évaluation ;
- Renforcer les capacités des ONG nationales et locales pour leur permettre de jouer leur rôle de catalyseur ;
- Transformer la cellule en agence de développement régional pour lui permettre de jouer le rôle qui lui est confié dans les politiques et stratégies de développement de l'Etat.

Budget Consolidé d'Investissement 2023 : 51 milliards MRU dont environ 2/3 sur les ressources propres de l'Etat

Le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) est institué par le décret n° 86-178 du 29 Octobre 1986, l'annexant à la loi de finances auquel il se rapporte.

En effet, pendant longtemps la présentation de l'investissement public a été faite sur un horizon annuel, fondée sur la disponibilité de ressources plutôt que sur les

besoins réels et rationnels clairement définis et établis selon les objectifs et les priorités du développement économique et social du pays. Le budget d'investissement était défini comme étant un instrument de prévision des dépenses en capital de l'Etat au cours d'une année financière.

Ce n'est qu'au cours des années 90, que le Gouvernement avait adopté, sur proposition de ses partenaires au développement, et à l'instar des pays de la sous-région, un mécanisme de programmation triennale et glissante du Programme d'Investissements Publics (PIP). C'est ainsi que le budget d'investissement a été rebaptisé Budget Consolidé d'Investissements correspondant à la tranche annuelle du PIP.

Force est de rappeler que face à la pléthore de textes existants en matière de finances publiques, la réflexion qui suit ne constitue qu'une modeste contribution permettant de clarifier certaines notions dont la maîtrise pas évidente par les non-initiés.

Cette contribution ambitionne de traiter successivement un aperçu général sur le budget consolidé d'investissement, ses principes avancés et une présentation succincte du BCI 2023.

Aperçu général sur le BCI

Le BCI constitue le cadre annuel de programmation et de suivi de l'exécution des dépenses d'investissement. A ce titre, il se veut la traduction, en termes de projets et programmes, sur une base annuelle, des orientations du Gouvernement visant à promouvoir les conditions favorables pour une croissance durable, à même d'accroître le nombre d'emplois créés, de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations. Le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) couvre l'ensemble des programmes et projets d'investissements retenus par le

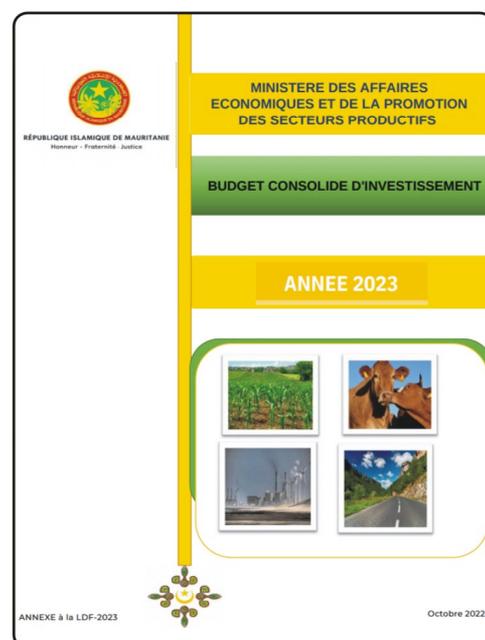
Gouvernement, et pour lesquels les financements sont acquis ou dont les actions sont déjà en cours de mise en œuvre. Il englobe ainsi l'ensemble des dépenses en capital de l'Etat. L'inscription des projets d'investissement au Budget Consolidé d'Investissement (BCI) est subordonnée au respect notamment des critères suivants :

- Contribution à la réalisation du programme " Mes Engagements " du Président de la République mais aussi les priorités des politiques publiques définies dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée (SCAPP) ainsi que les politiques sectorielles ;

- Existence d'un financement acquis au titre d'une convention de financement dûment signée ou d'une provision budgétaire suffisante ;

- Existence d'études appropriées démontrant la faisabilité et la viabilité des opérations prévues.

En Effet, aux fins d'une mise en œuvre efficace de la politique nationale de développement économique, social, institutionnel et culturel, telle que définie dans la SCAPP, le décret n°179-2016 du 13 octobre 2016 a été adopté par le Gouvernement fixant le cadre institutionnel de formulation, de sélection et de programmation des investissements publics. Il permet ainsi plus d'harmonisation, de cohérence dans l'élaboration du PIP et contribue à améliorer la soutenabilité et la viabilité de la dette publique, ainsi qu'une meilleure mobilisation des ressources. Il convient de noter que ce décret stipule dans son article 2, alinéa c) : " Un projet est caractérisé par son contenu



technique, son objectif général, son coût global, ses objectifs spécifiques, sa date de début et sa date de fin ". C'est ainsi qu'une étape importante a été franchie avec l'avènement de la Loi Organique des Lois de Finances (LOLF) en 2018 qui a apporté des innovations substantielles notamment pour ce qui est du calendrier budgétaire, à travers ses décrets d'application.

Force est de souligner qu'il existe un lien évident entre le BCI et le PIP car le premier est l'instrument d'exécution du second dont il fait partie intégrante. Le PIP d'une durée de trois (3) ans à contenu précis et quantifié, révisable tous les ans et dont les tranches annuelles correspondent aux dépenses en capital de la loi de finances sont exécutées à travers le BCI. Ce qui permet de dire que la première année du PIP correspond au BCI.

Suite à la page 9

Budget Consolidé d'Investissement 2023 : 51 milliards MRU dont environ 2/3 sur les ressources propres de l'Etat

Avancées en matière de programmation des investissements

Dans ce domaine, des progrès significatifs ont été constatés. Ainsi, le processus de programmation est actuellement bien maîtrisé par les équipes du MAEPSP, en coordination avec les autres départements concernés. En outre, le décret n°2016-179 du 13 octobre 2016 explicite les étapes de la formulation des projets d'investissement public. Le Ministère en charge de l'économie est la pièce maîtresse de ce dispositif puisqu'il coordonne le processus et valide tous les documents y afférents. Dans ce cadre, le système **EL ISTITHMAR** permet désormais de couvrir toutes les étapes du cycle de projet, ce qui assure non seulement la transparence mais aussi aide les différents intervenants à disposer de l'information en temps utile.

Le BCI peut être présenté selon une classification sectorielle qui couvre les secteurs suivants :

- Développement rural ;
- Développement industriel (Hors SNIM) ;
- Aménagement du territoire ;
- Ressources humaines ;
- Développement institutionnel ;
- Projets multisectoriels.

Il peut être également décliné aussi en fonction de l'agent d'exécution du projet :

- Administration ;
- Etablissements Publics à caractères Administratifs (EPA) ;
- Entreprises publiques ;
- SONADER ;
- SNIM.

Présentation synthétique du BCI 2023

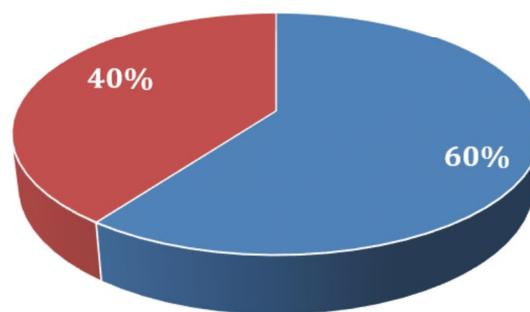
Le Budget Consolidé d'Investissement 2023 reflète les orientations du programme " Mes Engagements " du Président de la République et traduit également les priorités des politiques publiques définies dans la SCAPP. La pandémie de la Covid 19 continue d'avoir des effets négatifs sur

l'économie et la société. C'est ainsi que la Loi de Finances 2023 prévoit des mesures visant à atténuer ses impacts et à soutenir les populations les plus vulnérables. Le BCI 2023 s'élève à 51,3 milliards de MRU. Il constitue la première tranche du Programme d'Investissement Public (PIP) 2023-2025 et est réparti par mode de financement comme suit :

- Le financement intérieur est de l'ordre de 31 milliards MRU, soit 60% ; Ce qui reflète les efforts considérables, ces dernières années, de financement des investissements sur les ressources propres de l'Etat ;

- Les financements extérieurs sont évalués à 20,30 milliards MRU (40%), constitués de dons-projets pour 8,3 milliards MRU et de prêts-projets (emprunts) pour 12 milliards MRU. Les investissements financés par les prêts-projets et réalisés

Mode de financement du BCI 2023



- Financement intérieur ■ Financements extérieurs

par les Administrations Centrales et EPAs sont à hauteur de 7,3 milliards MRU.

Répartition sectorielle du BCI 2023

Cette répartition sectorielle se présente ainsi qui suit :

Suite à la page 10

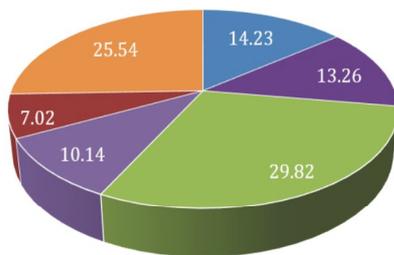
| | Milliards MRU | % |
|--------------------------------------|---------------|------------|
| Développement rural | 7,3 | 14,23 |
| Développement industriel (hors SNIM) | 6,8 | 13,26 |
| Aménagement du territoire | 15,3 | 29,82 |
| Ressources humaines | 5,2 | 10,14 |
| Développement institutionnel | 3,6 | 7,02 |
| Projets multisectoriels | 13,1 | 25,53 |
| Total | 51,3 | 100 |

Budget Consolidé d'Investissement 2023 : 51 milliards MRU dont environ 2/3 sur les ressources propres de l'Etat

La ventilation du BCI 2023 selon les secteurs économiques, montre que les autorités mauritaniennes ont privilégié les investissements dans l'aménagement du territoire, le développement rural et les ressources humaines.

Ces trois secteurs représentent environ 54% du BCI 2023. Ces investissements reflètent également l'effort considérable des pouvoirs publics pour la réalisation des infrastructures structurantes et la création de conditions indispensables au développement des activités économiques.

Composition sectorielle du BCI: en %



- Développement rural
- Développement industriel (hors SNIM)
- Aménagement du territoire
- Ressources humaines
- Développement institutionnel
- Projets multisectoriels

Répartition du BCI 2023 par leviers de la SCAPP

La répartition des investissements par leviers de la SCAPP est la suivante :

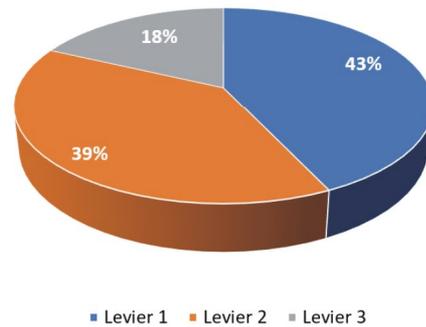
- Promouvoir une croissance forte, inclusive et durable :

22,12 milliards MRU, soit 43% ;

- Développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base : 19,98 milliards MRU, soit 39% ;

- Renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions : 9,2 milliards MRU, soit 18%.

BCI 2023 par leviers de la SCAPP



En guise de conclusion, le processus d'élaboration du BCI est de nos jours bien maîtrisé par les services concernés du MAEPSP. Avec la LOLF, des améliorations substantielles ont été enregistrées. Il y a lieu de signaler que depuis plus de ans, le suivi régulier des investissements publics sous le leadership du MAEPSP, a donné de bons résultats et a déclenché une nouvelle dynamique positive.

Toutefois, des efforts soutenus doivent être poursuivis pour améliorer davantage la performance des projets et programmes d'investissement public.

Rédigé par la DGFCE,
révisé par le Comité de Lecture.

CONVENTIONS

- Au cours du premier trimestre de l'année 2023, notre pays a signé plusieurs conventions de financements avec un certain nombre de nos partenaires financiers et techniques. Ces accords sont les suivants :
 - Un accord de prêt avec la Banque Mondiale : La valeur totale du prêt accordé par l'Association Internationale de Développement, l'une des institutions du Groupe de la Banque Mondiale, est de 50 millions de dollars US, soit 1,9 milliards MRU, destiné à financer un projet d'appui au développement et à l'innovation dans le secteur agricole en Mauritanie.
 - Un accord de financement avec l'Agence américaine pour le développement international (USAID) : La valeur totale de l'accord est de 3 750 000 US (trois millions sept cent cinquante mille dollars américains) soit l'équivalent de 1 milliard MRU destiné à soutenir le secteur agricole et le processus électoral dans notre pays.

- Une convention de financement de 12 millions d'euros avec l'Agence Française de Développement (AFD). Ce financement, d'un montant de 12 millions d'euros, soit 477 millions MRU, sur trois ans, vise à renforcer l'efficacité du système national de protection sociale et à élargir la couverture des populations vulnérables y compris les réfugiés, ainsi qu'à promouvoir les instruments de protection sociale et à contribuer à la stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire.
- Accord de subvention entre la Mauritanie et le Japon pour soutenir l'adaptation au changement climatique. La subvention d'un montant total de 600 millions de yens japonais, équivalant à environ 151 millions MRU, sera destinée à assurer une production agricole durable et à améliorer la sécurité alimentaire, par la mise en place d'un mécanisme agricole pour répondre aux effets négatifs

Mauritanie : l'éligibilité au programme " Seuil " du MCC ; un pas sur la bonne voie

Les Etats Unis d'Amérique, en rendant notre pays éligible au Programme " Seuil " du Millenium Challenge Corporation (MCC) prennent acte des progrès réalisés par notre pays ces dernières années, et ce dans divers domaines.

La sélection de notre pays, pour la première fois, au Programme " Seuil " confirme la qualité des réformes entreprises ces dernières années sous le leadership du Président de la République, SE Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. C'est la preuve que les multiples efforts de la Mauritanie dans des domaines aussi variés que les Droits de l'Homme, les Libertés Civiques, la Bonne Gouvernance, la Lutte contre la Corruption, l'Amélioration du Climat des Affaires, ainsi que l'Investissement dans le Capital Humain, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation, portent leurs fruits. C'est aussi un gage de confiance et d'encouragement à continuer sur la voie actuelle.

Cette sélection aura un impact direct sur l'image du pays ainsi que sur sa capacité à attirer des investissements étrangers. Le Programme " Seuil " sera également un véritable levier dans le cadre de la poursuite du train de réformes engagées par notre pays en vue d'améliorer substantiellement les conditions de vie des Mauritaniens et édifier une Mauritanie nouvelle.

Le MCC, c'est quoi ?

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) est une agence d'aide américaine, innovante et indépendante qui vise à réduire la pauvreté par la croissance économique. Elle accorde des



subventions limitées dans le temps pour promouvoir la croissance économique, réduire la pauvreté et renforcer les institutions.

Crée en 2004, cette initiative de l'Administration américaine consiste en un partenariat avec les pays qui ont réalisé une certaine performance dans les trois domaines suivants :

- Bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques ;
- Création d'un environnement favorable à l'initiative privée ;
- Engagement de l'Etat à faire des investissements importants dans le secteur social.

Le MCC est dirigé par un Conseil d'Administration présidé par le Secrétaire d'Etat américain et composé de membres des secteurs public et privé. Outre le Secrétaire d'Etat, le Secrétaire au Trésor, le Représentant Américain au Commerce, l'Administrateur de l'USAID, le PDG du MCC, ce conseil comprend quatre (4) membres du secteur privé nommés par le Président des Etats-Unis.

Les Programmes du MCC

Le MCC réalise ses objectifs en fournissant deux

Types d'aide financière :

le programme " Seuil " et le programme " Compact " aux pays attachés à la bonne gouvernance démocratique, à la liberté économique et à l'investissement dans leurs citoyens.

Les Indicateurs du MCC

Les analyses du MCC sont basées sur vingt (20) indicateurs repartis en trois

catégories ou thématiques :

- Bonne Gouvernance
- Liberté économique
- Investissement dans le Capital Humain

De nombreux contributeurs institutionnels (publics et privés) alimentent le MCC en termes de données et d'informations.

Aperçu du Programme Seuil

L'objectif du programme de " Seuil " est d'aider les pays à devenir éligibles au Programme " Compact " en leur permettant de démontrer leur engagement et leur capacité à mettre en œuvre des réformes politiques et institutionnelles visant à lever les contraintes à la croissance économique. Il aide le pays bénéficiaire à :

- Mettre en œuvre des réformes politiques et institutionnelles ciblant les obstacles à la croissance économique ;
- Créer une opportunité de démontrer son engagement et sa capacité à mettre en œuvre des réformes inclusives et durables en faveur de la croissance ;

Suite à la page 12

Mauritanie : l'éligibilité au programme "Seuil" du MCC ; un pas sur la bonne voie

- Encourager l'amélioration continue des critères d'éligibilité qui sous-tendent les indicateurs du MCC.

Le programme "Seuil" est basé sur un processus consultatif avec le gouvernement du pays partenaire, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement travaillant dans le pays.

Le montant accordé dans le cadre du Programme "Seuil" peut varier de 30 à 60 millions d'USD sur 3 à 4 ans. Il est accordé quand un nombre minimal d'indicateurs sont jugés satisfaisants.

Dans le cadre du programme de Seuil, le Gouvernement mauritanien a pris les mesures suivantes :

- Le Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP) est le vis-à-vis du MCC ;
- Le MAEPSP a créé une Unité de gestion du Programme MCC ;
- Le MAEPSP a nommé un Administrateur du Programme "Seuil" MCC ;
- Le MAEPSP a créé un Conseil Consultatif Economique (CCE),

représentant plusieurs départements et institutions publiques et le secteur privé (les membres ayant tous une expertise économique et technique avérée), qui appuiera les travaux qui seront effectués dans le cadre du processus de la préparation du Programme "Seuil" MCC et qui contribuera notamment à l'analyse des contraintes à la croissance économique.

Suite à la page 13

Aperçu du Programme Compact

Le programme "Compact" finance les grands projets d'infrastructure : c'est un accord de don de cinq (5) ans entre le MCC et le pays bénéficiaire qui permet de financer des programmes structurants visant à stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté. Le montant accordé dans le cadre du Programme Compact peut varier de 300 à 600 millions d'USD pour 5 ans. Ce programme est accordé quand un pays passe plus de la moitié des indicateurs, le contrôle de la corruption et les droits démocratiques.

Etat d'avancement dans le cadre du partenariat avec MCC

Mesures entreprises

Grace aux efforts du Gouvernement mauritanien, en particulier ces trois dernières années, la Mauritanie est éligible au programme de Seuil MCC depuis décembre 2022, avec 10 indicateurs sur 20 au vert dont celui du contrôle de la corruption.

C'est le Président Américain Mr. Joe Biden qui a annoncé l'éligibilité de la Mauritanie à ce programme lors du Sommet Etats Unis-Afrique tenu à Washington en décembre 2022.

Mauritania FY23

Population 4,775,000
GNI/Cap \$1,730
Category GNI/Cap ≤ \$2,045

Half Scorecard Passed ✓
Control of Corruption ✓
Democratic Rights X



Mauritanie : l'éligibilité au programme "Seuil" du MCC ; un pas sur la bonne voie

En plus de quatre représentants du MAEPSP qui incluent les structures sous-tutelles (ANSADE et APIM), la composition du CCE se présente comme suit :

- Ministère des Finances
- Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration
- Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie
- Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
- Ministère de l'Equipeement et du Transport
- Banque Centrale de Mauritanie
- TAAZOUR
- Faculté des Sciences Juridiques et économiques / Université de Nouakchott
- Union Nationale du Patronat Mauritanien (2 représentants)

Le CCE peut faire recours à des personnes ressources ou inviter d'autres structures, en cas de besoin, à prendre part à ses travaux.

Vers le lancement du Programme MCC

Le processus de consultation en vue de la signature du Programme "Seuil" a été entamé par la visite effectuée dans notre pays en février 2023 d'une importante délégation américaine dirigée par la Vice-Présidente du Département des Politiques et de l'Evaluation du MCC, Madame Alicia Phillips Mandaville. En effet, outre la présentation du MCC et du Programme de Seuil au Président de la République, cette visite a donné lieu à de nombreux

échanges avec les décideurs concernés.

Les prochaines étapes dans le cadre de la préparation du partenariat avec le MCC sont :

- L'analyse des contraintes à la croissance économique (en cours), entre les deux parties
- L'identification des principales contraintes à lever et choix des

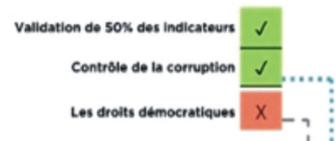
réformes prioritaires à lancer dans le cadre du Programme "Seuil"

- La signature de l'accord de don lié au Programme "Seuil".

En parallèle, le Gouvernement continue à travailler en vue d'améliorer les indicateurs MCC de notre pays, dans la perspective de son éligibilité au Programme "Compact".

Mauritania FY22

Population 4,650,000
RNB par habitant \$1,640
Catégorie RNB par habitant \$ 1,965



Pour des renseignements sur le processus de sélection du Millennium Challenge Account et ses indicateurs, veuillez consulter le site web du MCC www.mcc.gov/gh

* Pour en savoir plus sur comment le MCC fait face à l'attribution de rapport Doing Business et sur les considérations autour de l'indicateur Business Start-Up costs, cliquer sur www.mcc.gov/gh fy22

Le suivi et l'évaluation de la performance du portefeuille de projets se poursuivent : Amélioration constante de la mise en œuvre

Lors de son point de presse commentant sa communication mensuelle en Conseil des Ministres relative au suivi de la mise en œuvre des projets au cours du mois de Janvier 2023, le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a révélé, que la mise en œuvre des projets a connu une amélioration significative ces derniers mois. En effet, le taux de réponse des coordinateurs de projets aux questionnaires du MAEPSP a passé de 45% en juillet 2022 à 81,7% en janvier 2023 et les performances des projets se sont nettement améliorées, le pourcentage des projets performants ayant passé de 45% en juillet dernier à 50,1% en août, pour enregistrer 55,8% en septembre, avant d'atteindre plus de 84% en novembre dernier.

Et le Ministre de préciser que le pourcentage de projets qui souffrent de certains obstacles a également significativement baissé, passant de 58% en juillet 2022 à 21,7% en janvier dernier, soulignant que l'objectif visé est d'atteindre moins de 20% dans ce domaine.

La Direction Générale des Financements et de la Coopération économique à travers la Direction de la Supervision des Projets vient de lancer le processus de préparation du rapport de revue de la performance du portefeuille des projets et programmes de développement en Mauritanie pour l'exercice 2022. A cet effet, une lettre circulaire du Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP) a été envoyée à tous les Ministres sectoriels concernés assurant la tutelle technique des Projets, en vue de recueillir les informations nécessaires.

Il faut rappeler que ce rapport est la deuxième édition de la revue annuelle de la performance du portefeuille. La première édition avait été élaborée pour l'exercice 2021 et

constitue une base de référence pour mesurer les progrès dans l'évolution dans la mise en œuvre du portefeuille des projets pour les années à venir.

Une analyse rétrospective du précédent rapport annuel, ainsi que les conclusions de l'atelier de sensibilisation des coordinateurs de projets de juin 2021 ont permis de dégager des enseignements sur la nécessité d'améliorer les domaines suivants :

- Améliorer le taux de couverture du portefeuille : La revue de 2021 ne couvrait que les projets sur financement extérieur dont seulement 45% avaient répondu au questionnaire soumis pour le recueil des informations. Même si cet échantillon couvre l'ensemble des secteurs et sous-secteurs et présente, dans une large mesure, les principales contraintes du portefeuille, un effort est nécessaire pour augmenter substantiellement le taux de réponse au questionnaire.

- Renforcer les critères de performance : L'état global de performance des projets a été caractérisé par la situation des décaissements ; et les projets problématiques ont été identifiés par catégories sur la base de la nature de leurs retards. Cet état global devrait être renforcé par l'analyse des facteurs opérationnels et d'objectifs de développement pour avoir une évaluation complète de la performance du portefeuille. " Intégrer dans la revue l'analyse des résultats obtenus des projets : la revue a été plus centrée sur les processus et les activités et plutôt que sur les résultats en termes d'amélioration des conditions de vie des populations. Il est important d'apprécier le degré d'atteinte des extrants et des effets retenus dans les cadres logiques notamment pour les projets qui ont atteint un niveau très avancé d'exécution.

- Privilégier des échanges directs avec les projets : La revue a fait l'objet d'un travail de bureau, basé sur les informations envoyées par les coordinateurs des projets. Afin de s'assurer d'une bonne qualité des informations, des séances de travail sur place sont nécessaires pour permettre d'avoir des discussions directes et approfondies avec les équipes des projets.

La revue annuelle 2022 va intégrer tous les projets du portefeuille sur financement national et extérieur. Elle devra intégrer les enseignements tirés de la revue précédente, pour apporter une valeur ajoutée dans l'amélioration de la performance du portefeuille. Pour ce faire, les dispositions suivantes vont être prises :

- Un suivi étroit de la lettre circulaire du Ministre des Affaires économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs avec des relances et des visites sur place ;

- D'autres paramètres, couvrant les dimensions opérationnelles et stratégiques, seront rajoutés afin de renforcer les critères de performances. Un indice synthétique sera élaboré couvrant toutes les dimensions et donnera une appréciation plus objective de la performance de chaque projet ;

- Un cadre de mesure de rendement sera élaboré pour recueillir les informations sur les extrants, les effets et les bénéficiaires des projets, pour l'intégrer dans la revue les résultats obtenus ;

- Des séances de travail seront organisées avec les coordinateurs de projets choisis pour recueillir des données fiables et échanger sur les défis de mise en œuvre afin de renforcer la qualité des informations. L'équipe de la Direction de supervision des projets est à pied d'œuvre pour l'élaboration du rapport dont la finalisation est prévue pour le deuxième trimestre 2023.

Zoom sur :

Coopération mauritano-japonaise : Partenariat renforcé

Les relations de coopération entre la Mauritanie et le Japon constituent un modèle de coopération bilatérale. Ces relations de coopération remontent aux années soixante du siècle dernier, et consistait à soutenir le développement économique et social de notre pays par la mise en œuvre de projets vitaux dans de nombreux secteurs tels que la pêche, les infrastructures, la santé, l'éducation, l'eau, la sécurité alimentaire, la communication et l'environnement. Ce qui a eu un impact positif tangible sur la vie des citoyens.

Afin de renforcer et développer cette coopération, le Ministre des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Ousmane Mamoudou Kane, a effectué une visite au Japon du 15 au 19 janvier 2023, au cours de laquelle il a tenu plusieurs rencontres avec des dirigeants japonais, dont le Vice-ministre de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie, Mr. Najamin Makoto, et le Vice-ministre des Affaires Etrangères, Mr. Yamadakenji, ainsi que le Vice-président de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) en charge de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Europe, Mr. Andona Oka, le PDG et PCA de la Japanese Oil and Gas Corporation et des métaux Mr. Tetsuhiro et Hosono, le Président de l'Organisation Japonaise du Commerce Extérieur Mr. Kazushi Genobutani, et enfin Mr. John Karup Conseiller Exécutif de Toyota et Mr. Ttsuji Ohashi PCA de Komatsu Corporation en charge de l'Afrique subsaharienne dans la Fédération des Employeurs japonais

Les discussions ont porté sur l'importance de la coopération entre notre pays et le Japon et les bénéfices qui peuvent en découler au profit des deux pays, ainsi que sur les voies et moyens de renforcer le partenariat entre notre pays et les différentes agences gouvernementales japonaises et les acteurs du secteur privé, compte tenu de l'amélioration de la situation de la dette de notre pays, qui permet d'accéder à des financements souples pour financer des projets structurants et enrichir le portefeuille de projets de développement de notre pays.

Lors de ses entretiens avec les différentes autorités japonaises, Monsieur le Ministre a appelé à revoir les outils de coopération avec notre pays qui passera prochainement dans la catégorie des pays à risque d'endettement modéré.

La coopération nippo-mauritanienne



Le Japon contribue depuis des décennies au soutien du développement de notre pays. Cette contribution s'est renforcée après le lancement de l'initiative TICAD (Tokyo International Conference on African Development).

Dans ce contexte, la Mauritanie a bénéficié récemment de nombreuses opérations de financement de projets sous forme de dons ou dans le cadre de la coopération technique avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Les principaux secteurs bénéficiant de ces financements, durant la dernière période, sont :

Le secteur de la santé :

Le projet de renforcement des capacités pour faire face à la pandémie de COVID-19, qui a été financé à hauteur de 1,9 million de dollars américains en 2021-2022. Ce projet comprend le don de laboratoires et d'équipements de soins, ainsi que la formation du personnel de santé et l'acquisition d'équipements médicaux.

Le Secteur de la pêche :

1- Un projet de restauration et de reconstruction des laboratoires d'inspection et d'analyse au profit de l'Office National de l'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) à Nouadhibou, d'un montant de 12,39 millions de dollars (le maximum prévu dans la convention est de 14,25 millions de dollars). Cela comprend la reconstruction des laboratoires, l'équipement des installations et la construction d'un bâtiment de laboratoire de 3 étages (achevé à 70 %), dont l'ouverture est prévue en juin 2023 ;

2- Un projet de développement du Centre de Formation et de Réhabilitation des Métiers de la Pêche, d'un montant de 19,15 M\$. Ce projet comprend la réhabilitation du centre qui servira de centre de formation et de résidence pour les stagiaires, et le développement d'équipements (moteurs, congélateurs commerciaux, etc.). Le projet démarrera bientôt.

3- Un projet de rénovation du navire de recherche halieutique, d'un montant estimé à 23 millions de dollars. Le projet est encore en phase d'évaluation.

A ces projets s'ajoutent des experts envoyés par la JICA, dans le cadre de l'assistance technique pour le compte des ministères sectoriels.

Autres projets en dehors du cadre de la coopération avec la JICA :

- Dons dans le cadre du Programme d'Assistance Alimentaire au profit de la Commission de Sécurité Alimentaire, la valeur de cette aide pour l'année 2021-2022 s'élève à 2 milliards de yens japonais ;

- Le programme prioritaire " Haddadah " mis en œuvre par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, d'un montant de 42 millions d'ouguiyas MRU, qui vise à venir en aide aux villages mauritaniens situés à la frontière avec l'Etat du Mali, ainsi qu'aux réfugiés maliens ;

- Un projet de soutien aux équipements agricoles (tracteurs, pelles, etc.), d'un montant de 600 millions de yens japonais, est en préparation.

Suite à la page 16

Coopération mauritano-espagnole : Une délégation d'investisseurs espagnols examine les opportunités d'investissements en Mauritanie

Une délégation d'investisseurs espagnols a organisé une visite dans notre pays pendant la période du 16 au 19 janvier 2023, dans le but d'examiner les opportunités d'investissements.

Au cours de cette visite, une séance de travail a eu lieu avec la délégation, qui comprenait des hommes d'affaires et investisseurs, présidée conjointement par la Ministre en charge de l'Economie de la région espagnole de Murcie, Mme Maria Delaville et par le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs, Mr. Yacoub Ould Ahmed Aicha

Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Economiques a souhaité la bienvenue à la délégation espagnole, soulignant que cette visite élèvera le niveau des relations entre les deux pays, et ajoutant que la région de Murcie est parmi les premières régions du Royaume d'Espagne dans les domaines de l'agriculture et du développement technologique.

A son tour, le Ministre chargé de l'Economie de la région de Murcie, a déclaré que cette visite permettra à sa délégation de connaître les potentiels et les opportunités d'investissements en Mauritanie, de passer en revue les acquis les plus importants de sa région en matière de développement, et de maitre en exergue les relations privilégiées que la Mauritanie et le

Royaume d'Espagne entretiennent dans de nombreux domaines.

La délégation d'hommes d'affaires espagnols, conduite par Mr. Fernando Diaz, Directeur du Département des Investissements Etrangers, de l'Import et de l'Export, accompagné d'un certain nombre d'investisseurs et d'hommes d'affaires mauritaniens, s'est rendu à Nouadhibou en visite à la Zone Franche de Nouadhibou. Lors de la rencontre de la délégation espagnole avec le Président de l'Autorité de la Zone Franche, ce dernier a souligné que cette visite permettra de mettre en exergue les potentiels et les opportunités d'investissements dans notre pays qui entretient des relations privilégiées avec le Royaume d'Espagne, espérant qu'elle aura un impact positif sur les deux pays amis.

La visite de la délégation d'hommes d'affaires espagnole dans la ZFN a été marquée par une présentation générale qui a exposé les avantages et incitations douanières de la zone, les projets structurants en cours (port en eau profonde, projet de dessalement de l'eau, ...) et les perspectives d'avenir. La délégation a également visité la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), où elle a eu des explications détaillées sur l'entreprise et le rôle important qu'elle joue dans le tissu économique national, mettant en évidence les évolutions en cours au niveau de l'exportation et de



l'exploitation du minerai, la Mauritanie étant considérée comme le deuxième exportateur du continent africain.

Après cela, la délégation a visité la société des Chantiers Navals de la Mauritanie (CNM), où des explications leur ont été fournies sur les modalités de fonctionnement de l'Etablissement. La visite de la délégation espagnole dans notre pays, qui a duré quatre jours, vient concrétiser les directives de Son Excellence le Président de la République, Mr. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors de sa visite au Royaume d'Espagne, en mars 2022, au cours de laquelle il a souligné la nécessité de renforcer le partenariat économique entre notre pays et l'Espagne, en particulier l'état de Murcie, où il a invité les investisseurs espagnols à saisir les opportunités d'investissements qu'offre la Mauritanie dans le domaine agricole.

Coopération mauritano-japonaise : Partenariat renforcé

Il a souligné la nécessité de développer la coopération du secteur privé japonais avec notre pays et de renforcer la présence de l'Agence japonaise de coopération internationale en Mauritanie.

Il a également passé en revue la situation globale positive de l'économie de notre pays et les grandes potentialités dont il dispose, en plus des réformes économiques efficaces qui ont assuré la maîtrise des dettes du pays.

Lors de ses entretiens avec les autorités gouvernementales japonaises, Monsieur le Ministre a souligné la nécessité de soutenir la position de notre pays visant à amener le secteur privé japonais à explorer l'énorme potentiel offert par la

Mauritanie, ainsi que de renforcer le soutien des hautes autorités japonaises à notre pays dans le cadre du partenariat qui lie nos deux pays dans le domaine des fonds souples pour accélérer et développer les programmes de développement mis en œuvre par le Gouvernement mauritanien.

Les autorités japonaises, pour leur part, ont confirmé leur intérêt pour les développements en cours en Mauritanie, soulignant que les nouvelles données obtenues lors des entretiens avec le Ministre seront prises en compte, que l'accès au fonds souples sera discutée, et que la révision des outils de coopération fera l'objet d'une sensibilisation au plus haut niveau au Japon.

